

Rapport de la Commission des Finances sur le Préavis 29/24, pour la Demande d'un crédit de CHF 39'997 (TTC) pour la réfection et l'entretien du collecteur E.C au Chemin des Sports

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,
La commission des Finances a pris connaissance du préavis 29/24 relatif au sujet mentionné ci-dessus. Au vides rapports, la réfection de cette canalisation par un gainage permet une économie et évite des travacionéreux de terrassement.
Au vu de ce qui précède, la délégation de la Commission des Finances recommande à l'unanimité :
 D'accorder d'un crédit de CHF 39'997,00 (TTC) pour la réfection et l'entretien du collecteur E.C au Chemin des Sports,
2. De porter le montant de CHF 39'997,00 (TTC), en augmentation du compte 1'403.00 collecteur d'égour (mise en séparatif),
3. D'amortir cette somme sur 40 ans, soit 999,93 par année.
Crans, le 26 août 2024
Pour la commission des finances
Jean-Daniel Aubry (rapporteur) Neslihan Özgür Kurt

René Bautz

Ántoine Amiguet

Thomas Dislich